

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DU 18 DECEMBRE 2019

NOMBRE : L'an deux mil dix neuf
• de Conseillers en exercice 27 Le dix-huit décembre
• de présents 21 Le Conseil Municipal de la Commune de MAING
• de votants 25 Etant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation
légale,
Sous la présidence de M. BAUDRIN Philippe Maire

OBJET Etaient présents : DELANNOY JM. DOLEZ C. RAMEZ D.
BAILLEUX A. GARNERONE L. MULON M. COLLET C.
RÉUNION DES DEUX ÉCOLES MONSERGENT A. FAILLON J. SALADIN B. MONTAY G.
MATERNELLE ET ELEMENTAIRE EN DUMOULIN H. BAUDRIN P. PREUVOT R. THUILLET MP.
UN SEUL GROUPE SCOLAIRE COLLET Ch. SPOTO S. DESROUSSEAUX C. RIFF C. DE
MULDER A. PREVOT V.

Le Maire certifie que le compte-
rendu de cette délibération a été
affiché à la porte de la mairie le
19/12/2019

Et que la convocation du Conseil
avait été faite le 12/12/2019

Etaient excusés : MUSY F. GOBERT J. NATHIEZ V. MOREAU
G.

Procurations respectives à : THUILLET MP. COLLET C.
RAMEZ D. MONSERGENT A.

Etaient absents non excusés : COLOMBEL L. HAMADI A.

Un scrutin a eu lieu, M. RAMEZ Damien a été nommé pour
remplir les fonctions de secrétaire.

Pour faire suite à un avis favorable des enseignants et des conseils d'écoles, le conseil municipal
décide à l'unanimité de valider la réunion de l'école maternelle et de l'école élémentaire Pierre
Vanderbecq en un groupe scolaire doté d'une direction unique .

Fait en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,
MAING, le 19 décembre 2019

la Directrice Générale des Services,

I. SERAFINI

